

ALVEA - T-PSO
Actipole Les Tours



Une marque de
TotalEnergies
Proxi Sud Ouest

46400 ST LAURENT LES TOURS
Tél.: 05 65 38 18 96
Fax :

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

FACTURE
FP06175338

586/942

TotalEnergies Proxi Sud Ouest SAS au capital de 18 531 390 €
324 958 198 R.C.S. AGEN. N° TVA : FR 65 324 958 198
Siège social : 898 Route de la Teinture
47200 Montpouillan

www.proxi-totalenergies.fr

SARL JB TAXI
1 RUE DES VIOLETTES

46270 FELZINS

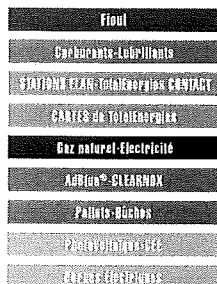
SIREN : 808399091

ADRESSE DE LIVRAISON	SARL	ADRESSE DE FACTURATION
	JB TAXI	
	1 RUE DES VIOLETTES	
	46270 FELZINS	
N° CLIENT	DATE	
SCB/87185733	18/03/2025	

DÉSIGNATION	QUANTITÉ LIVRÉE	P.U. T.T.C.	P.U. H.T.		P.U. NET H.T.	MONTANT H.T.
P00033 EXCELLIUM PRO	1201,00 L		1386,67 /1000L	30,55	1356,12 /1000L	1628,70

CONDITIONS DE PAIEMENT	BASE TAXABLE	% TVA	MONTANT TVA	MONTANT TOTAL
LCR	1 628,70	20	325,74	€ H.T. 1628,70 E
20j nets				€ T.V.A. 325,74 E
ÉCHÉANCE	07/04/2025			NET A PAYER 1954,44 E

Un petit geste pour la planète : optez pour la dématérialisation de vos factures !



ATTENTION : Les parties reconnaissent que les conditions générales de vente figurant au verso sont applicables à la présente vente. Le vendeur se réserve le droit de fixer à l'acheteur un plafond d'encours et de subordonner la fourniture des produits à la présentation d'une garantie, compte tenu du délai de paiement éventuellement accordé. En cas de paiement par prélèvement SEPA, ce document vaut pré-notification. Toute somme non payée à sa date d'exigibilité entraînera cumulativement :

- L'exigibilité immédiate de toute somme même non échue sans formalité préalable,
 - L'application de pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture, sans qu'un rappel soit nécessaire, sur toute somme non payée à son échéance. Si ce taux devenait contraire à la réglementation, le taux applicable serait celui résultant de la réglementation en vigueur.
- Dans le cas de relations entre professionnels au sens des textes législatifs applicables, le non-paiement de somme à sa date d'exigibilité entraînera en outre une indemnité forfaitaire de recouvrement d'un montant de 40 euros prévue par l'article D.441-5 du Code du Commerce créé par Décret n°2012-1115 du 2 octobre 2012 - art. 1.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des produits vendus est subordonné au paiement intégral du prix, en principal et accessoires, quels que soient le mode et les conditions de règlement utilisés.

IMPORTANT : Fioul domestique et Gazole Non Routier : Produits à fiscalité spécifique et aux usages réglementés, interdits à tout autres usages non spécialement autorisés (Arrêté ministériel du 29 mai 2015). ATTENTION, produits pétroliers détaxés aux usages réglementés (Arrêté ministériel du 8 juin 1993 modifié), interdits comme carburant ou combustible.

Alvéa - T-PSO
477 Boulevard Alfred Daney
BP 47
33028 BORDEAUX CEDEX

▼ Coupon détachable à joindre à votre règlement à l'adresse indiquée ci-dessus

N° CLIENT	87185733	N°	FP06175338
DATE	18/03/2025	NET A PAYER	1 954,44
LCR			

